Rapport moral Assemblée générale Club Arlequin Année 2019.

C'est un peu étrange de présenter le rapport moral de notre association pour l'année 2019, alors que nous arrivons à la fin de 2020 et que les événements vécus depuis mars, liés l'épidémie de coronavirus, nous ont amenés à reporter 2 fois l'Assemblée générale et contraint de la présenter sous forme « virtuelle ».

Je suis consciente que pour certains le fait d'avoir à consulter les éléments via internet pourra être compliqué, mais c'était la seule possibilité de pouvoir présenter officiellement le compte rendu de nos activités et nos comptes, en respectant les protocoles sanitaires.

Les activités de l'année 2018/2019 se sont inscrites dans la continuité de nos objectifs en enregistrant une petite progression du nombre de nos adhérents ainsi qu'une fréquentation soutenue de nos activités hebdomadaires, stages et centre aéré.

474 adhérents pour les inscriptions 2018/2019 (449 l'année précédente), dont 110 adultes. 227 d'entre eux ont fréquenté le club chaque semaine (une vingtaine d'activités du lundi au samedi)

Comme les années précédentes, le Club Arlequin a proposé ou participé à des événements exceptionnels en lien avec la ville ou d'autres structures (20 au total sur l'année) avec en particulier un partenariat avec l'Opéra de Nancy.

L'association n'aurait pas pu vivre non plus sans le soutien des adhérents bénévoles, des membres du CA et celui de la ville de Vandoeuvre que je remercie également.

Si le bilan pour l'année 2019 a été positif et témoignait de la pertinence des projets et de l'implication des salariés et intervenants du club, que je remercie particulièrement, je suis plus inquiète pour l'année en cours et tous les bouleversements que l'épidémie de Covid a entrainé depuis mars 2020. Comme toutes les autres structures nous avons dû arrêter nos activités en Mars, puis adapter nos pratiques aux contraintes sanitaires : reprise partielle en juin, réorganisation de l'accueil au cours de l'été, suppression exceptionnelle du centre aéré musical, limitation du nombre de participants pour certaines activités ou stages, report de toutes les manifestations ou événements publics.

Cet été nous avons pu bénéficier d'une subvention exceptionnelle de l'état qui nous a permis de mettre en place l'accueil des enfants en toute sécurité et de l'appui précieux de la Mairie par la mise à disposition d'un marabout, de salles de classe et de locaux au Château du Charmois.

La reprise des activités en septembre avec une nouvelle organisation semble actuellement bien « rodée », mais elle ne sera pas sans incidence, en particulier sur le plan financier (baisse d'adhésion, coûts supplémentaires), report de projets, et pour l'avenir et les projets 2020/2021 beaucoup d'incertitudes demeurent...